

FFP3 NR D



Utilisation (*)

FFP3 : protection contre les aérosols solides et liquides (p. ex. brouillards d'huile) non-toxiques, de faible à moyenne toxicité, et de haute toxicité dans le cas de concentrations allant jusqu'à 50 x VME ou 20 x VLE, [i.e. APF=4].

Protège par exemple contre les poussières de la laine de verre, de la laine de roche, contre le plomb, le chrome, les bois tendres, les fumées métalliques, les bactéries (légionellose)... S'utilise dans l'industrie, le BTP, les filières du bois, la métallurgie, la santé...

VME = Valeur Moyenne d'Exposition. VLE = Valeur limite d'exposition. APF = Facteur de Protection attribué.

Caractéristiques techniques

- ✓ **Désignation:** demi-masque respiratoire filtrant contre les particules solides et liquides. Usage unique. Brides réglable. Joint facial en mousse Pince-nez métallique ajustable. Modèle classique. Type coque. Non ré-utilisable. Avec valve d'expiration.
- ✓ **Matière :** non-tissé polypropylène.
- ✓ **Coloris :** blanc.
- ✓ **Classification :** FFP3 NR D.
- ✓ **Durée de vie :** si conservé suivant les conditions de stockage, jusqu'à 5 ans à partir de la date de fabrication.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 12 boîtes.
- boîte de 5 pièces.



En savoir plus : www.singer.fr

Principaux atouts

- ✓ La qualité et la garantie d'une fabrication **ISO9001 et ISO14001**.
- ✓ Conforme à l'essai de colmatage utilisant de la dolomie (symbole «D») = moins de résistance respiratoire et plus de confort pour l'utilisateur. Contours ergonomiques.
- ✓ Brides facilement réglables. Joint facial d'échantéité pour une protection optimum.
- ✓ Valve d'expiration pour un plus grand confort d'utilisation.
- ✓ Boîtes de protection attrayantes et très pratiques.

Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne **EN149 : 2001 +A1 : 2009**.

Demi-masques filtrants contre les particules. Exigences, essais, marquage.

Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle.

Attestation d'examen CE de type et article 11 délivrés par **BSI**, organisme notifié **n°0086**.

EN149: exigences	FFP1	FFP2	FFP3
Moyenne de la fuite totale vers l'intérieur	< 22 %	< 8 %	< 2 %
Pénétration initiale maximum des aérosols d'essai (Chlorure de sodium ou huile de paraffine.	< 20 %	< 6 %	< 1 %
Résistance respiratoire			
- à l'inspiration (30l/min)	< 0,6 mbar	< 0,7 mbar	< 1,0 mbar
- à l'inspiration (95l/min)	< 2,1 mbar	< 2,4 mbar	< 3,0 mbar
- à l'expiration (160l/min)	< 3,0 mbar	< 3,0 mbar	< 3,0 mbar



CE 0086

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety